317 P NP X	DM82				
Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay—Lac-Saint-Jean					
	6211-08-006				

ATT: Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Mémoire sur le projet de mine d'apatite Lac à Paul

Brodie, Steven

Jonquière, Québec

Je suis citoyen de Ville de Saguenay et enseignant au niveau post-secondaire. J'ai mis pied dans cette région pour la première fois il y a une trentaine d'années dans le cadre d'un échange international (études) qui a duré un an. Après avoir complété mes études en Europe, je suis revenu au Saguenay m'y installer. J'ai immigré, suis devenu citoyen et depuis mon retour au Québec, je n'ai jamais eu le goût de vivre ni travailler ailleurs qu'au Saguenay.

Choisir de vivre dans un pays industrialisé implique un tas de compromis. Il faut accepter les règlements rédigés par les législateurs pour vivre en société et partager les biens communs. Il faut accepter également qu'il est souvent nécessaire de modifier notre milieu afin d'améliorer notre niveau de vie, de faire avancer et de faire évoluer cette société dans laquelle nous vivons. J'aime bien vivre dans un monde où je peux manger quand je veux, je peux voyager ou vivre où je veux, je peux communiquer avec qui je veux. Pour me (nous) permettre de faire tout cela, ça prend des infrastructures.

Ce projet, proposé par Arianne Phosphate, à mon avis, fait partie de ces infrastructures, de cette grande chaine d'industrialisation qui me (nous) permettent de vivre à l'aise dans notre société. Personnellement, je ne pourrais rien faire avec ce phosphate. Cependant, le phosphate sera extrait par des personnes de la région et envoyer à travers la planète pour être transformé en produits divers qui vont me revenir possiblement un jour, sous forme de nourriture par exemple. Ce projet permettra à des centaines de personnes de rester travailler dans la région et y vivre avec leurs familles. Plus de familles égalent plus d'autres projets d'infrastructures et plus de retombées économiques pour la région.

Nous avons la chance au Québec d'être doté de moyens de suivi environnemental qui guettent l'implantation de tels projets, pour minimiser les impacts négatifs. D'autres pays sont loin en arrière du Québec en ce qui concerne les préoccupations des milieux naturels. En suivant le BAPE je me rends compte qu'Arianne Phosphate fait en sorte que

les mesures pour protéger l'environnement seront respectées. Après tout, les familles de la direction et des employées d'Arianne Phosphate qui habitent la région doivent également vivre avec les conséquences de ce projet et j'ai confiance que l'entreprise tienne à cœur le bien-être de ses proches.

Pour conclure, je suis convaincu que ce projet de mine et de terminal maritime sera un atout pour la région et devrait être autorisé. Cela permettra à beaucoup de personnes de vivre et travailler dans la région, ce qui aura un effet de retombée sur l'économie de la région et de la vie en générale. Oui, l'environnement devra être protégé, toutefois, je crois qu'Arianne Phosphate, en collaboration avec les organismes appropriés, sera en mesure d'être une société écologiquement responsable.

Cordialement,			
Steven Brodie			

Fin du document